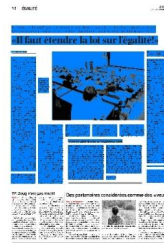


Genève

Le Courrier Genève / Syndicom
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'396
Parution: 5x/semaine



Page: 12
Surface: 88'426 mm²



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

Ordre: 1094772
N° de thème: 377.116
Référence: 67487089
Coupage Page: 1/3

En Suisse, la loi sur l'égalité n'évoque le harcèlement sexuel que dans les relations de travail. Des personnes en formation se mobilisent tandis que l'uni de Genève vise la tolérance zéro

«Il faut étendre la loi sur l'égalité!»

Les associations étudiantes luttent contre le harcèlement dans les lieux de formation.

KEYSTONE



DOMINIQUE HARTMANN

Formation ► «Mais... ça arrive souvent du harcèlement sexuel aux études?» La surprise serait aujourd'hui sans doute moins grande que lorsque six associations étudiantes de Suisse avaient mis cette question en avant lors de leur première campagne de prévention du harcèlement, il y a plus d'un an. Car les révélations s'enchaînent depuis l'affaire Weinstein et aucun milieu ne semble épargné. Mais la revendication reste entière: pour ces associations, il

s'agit d'étendre la loi sur l'égalité (LEg) aux personnes en formation post-obligatoire. Une coalition d'associations et syndicats étudiants l'explique dans la brochure «NON, NO, NEIN au harcèlement sexuel dans les lieux de formation», diffusée depuis mercredi.

Entrée en vigueur en 1996, la LEg institue l'égalité au sein des rapports de travail. Les études, qui ne sont pas rémunérées, échappent à ce cadre, dénoncent les associations, alors qu'elles présentent des conditions pro-

pices au harcèlement: la relation pédagogique personnalisée, par exemple, ou la dépendance vis-à-vis d'un directeur de thèse pour son avenir académique. Dans le cas des apprentis, également associés à la revendication, «s'ils sont protégés dans le cadre du contrat qui les lie à leur employeur, rappelle Noémie Dubois, secrétaire permanente à la Conférence universitaire des associations d'étudiantEs (CUAE), ils ne le sont pas pour ce qui relève du volet formation». De plus, la poursuite de leur ap-

Genève

Le Courrier Genève / Syndicom
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'396
Parution: 5x/semaine



Page: 12
Surface: 88'426 mm²



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

Ordre: 1094772
N° de thème: 377.116
Référence: 67487089
Coupure Page: 2/3

prentissage dépend de l'employeur, une dépendance que les étudiants ne vivent pas, ou beaucoup plus rarement. Le syndicat étudiant, faîtière des associations étudiantes de l'université genevoise, est l'une des six associations impliquées dans la campagne*.

La médiation en question

Face à ce vide juridique, les associations demandent aux universités et hautes écoles d'inscrire dans leurs lois les principes de la LEg concernant le harcèlement sexuel. Elles leur reprochent aussi d'avoir peu thématiqué la question et attendent des mesures concrètes: la protection des victimes contre toute représaille. Et une instance indépendante et accessible pour enquêter en cas de dénonciation. «Actuellement, le modèle proposé est souvent celui de la médiation», rappelle Noémie Dubois. Elle le juge inadéquat: «Lorsqu'il y a rapport de pouvoir, peu d'éléments vont effectivement être mis au jour, par crainte des impacts potentiels sur la carrière académique et la solidarité entre pairs.» Les associations réclament aussi que la plainte ne soit pas nominative et que l'enquête puisse être lancée sous couvert d'anonymat.

Léa Dafner, étudiante en sciences de l'éducation à Genève, fait partie du collectif

d'étudiant-e-s en lutte contre les violences sexistes et le harcèlement sexuel (CELVS). Il est actif depuis 2015, notamment par le biais de colloques. «Nous proposons aussi une écoute bienveillante aux personnes qui en ont besoin, et le cas échéant, les renvoyons à d'autres services.» Leur action a contribué à rendre visible la question du harcèlement sexuel et sexiste au sein de l'établissement. Hasard du calendrier, alors que paraît la brochure «NON, NO, NEIN», l'université de Genève lance aujourd'hui sa propre campagne (lire ci-dessous. Le CELVS en est partie prenante. «#Uni-Unie contre le harcèlement» devrait permettre, espère Léa Dafner, «d'ouvrir le dialogue au niveau des instances académiques».

Respect des limites

Les étudiants du post-secondaire ont donc pris les choses en main et rédigé une brochure «conçue par et pour les étudiant-e-x-s», le «x» visant à inclure les personnes invisibilisées par la représentation binaire des genres. Il s'agit à la fois de cerner le phénomène et d'indiquer des issues. Le texte déconstruit des stéréotypes tels que «c'est de l'humour, on ne peut plus rigoler de rien aujourd'hui» ou «c'est un enseignant très sympathique, je le connais, il n'a pas pu faire une chose pareille», il détaille les

stratégies de l'agression ou encore distingue la drague (séduction, flirt) du harcèlement: la première implique un échange, un respect des limites et «produit du plaisir», au contraire du second, non consenti, blessant et qui «pourrit l'ambiance». La brochure s'intéresse aussi aux effets d'un harcèlement subi sur la formation (absences aux cours, démotivation, interruption des études, perte de financement ou de bourse, etc.), et indique les mesures administratives et légales à disposition. «Une personne harcelée est souvent mal informée de ses moyens d'agir», note Noémie Dubois. Et la journée du 23 mars dernier, que les associations avaient elles-mêmes déclarée Journée nationale contre le harcèlement sexiste et sexuel sur les lieux de formation, a été l'occasion de vérifier la pertinence de la démarche: «Les retours ont été très positifs, beaucoup étaient soulagés que la question soit enfin thématisée. Nous attendons maintenant que de réelles mesures soient mises en place.»

www.formation-sans-harcelement.ch
* Y participent également le Collectif d'étudiant-e-s en lutte contre les violences sexistes et le harcèlement sexuel (CELVS) à Genève, l'Association féministe universitaire (AFU) et SUD Étudiant-e-s et Précaires à Lausanne, ainsi que deux autres structures à Fribourg, Berne et Zurich.

Genève

Le Courrier Genève / Syndicom
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'396
Parution: 5x/semaine



Page: 12
Surface: 88'426 mm²



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

Ordre: 1094772
N° de thème: 377.116
Référence: 67487089
Couverture Page: 3/3

L'UNI DE GENÈVE VISE LA TOLÉRANCE ZÉRO

Ce lundi 20 novembre, l'université de Genève lance sa campagne #Uni-Unie contre le harcèlement. Cette action fait suite à l'enquête mandatée par le Service égalité et dont les résultats furent un «électrochoc». Consciente de son rôle d'exemplarité en matière d'égalité, l'université a décidé de réagir: en éditant *Gardons les yeux grands ouverts*, brochure très complète destinée à informer l'ensemble de la communauté universitaire –responsables hiérarchiques, victimes ou témoins – des mesures à prendre contre le harcèlement sexiste et sexuel dans l'institution. En reconnaissant aussi que l'actuel groupe de médiation ne suffit pas: une cellule spéciale a ainsi été mise sur pied, composée de spécialistes des questions de harcèlement, à laquelle chacun et chacune, quelle que soit sa position, peut s'adresser via un mail de contact confi-

dentiel. Le recteur, Yves Flückiger, indique que l'institution annoncera publiquement dans quelques mois combien de plaintes ont été déposées dans le cadre du nouveau dispositif. #Uni-Unie invite à «changer de climat» et à ne plus tolérer les stéréotypes de genre, parmi lesquels les blagues sexistes: car ceux-ci constituent des prémisses potentielles du harcèlement.

Des actions de sensibilisation ainsi que des stands d'information sont organisés du 21 au 24 novembre dans les différents bâtiments de l'université. Le lancement officiel de la campagne a lieu aujourd'hui à 12h, en présence du rectorat et du Service de l'égalité notamment. **DHN AVEC L'ATS**

www.uniunie.ch

unige.ch/egalite